

4N-IMMO
Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 21 avenue de la Renaissance
79400 NANTEUIL
978 334 753 RCS NIORT

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 2 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le deux février, à 10 heures, au siège social de la société, les associés de la SCI 4N-IMMO au capital de 500 euros, divisé en 100 parts de 5 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 21 avenue de la Renaissance 79400 NANTEUIL, sur convocation

Sont présents :

Monsieur Nicolas NAUD, propriétaire de 50 parts sociales
Madame Pauline NAUD, propriétaire de 50 parts sociales

Les associés représentant la totalité des parts sociales, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas NAUD, gérant et associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Modification de la gérance.
- Nomination d'un nouveau gérant.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire prend acte de la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Nicolas NAUD gérant sortant, né le 8 avril 1989 à NIORT de nationalité Française, demeurant au 21 avenue de la Renaissance 79400 NANTEUIL. A compter du 2 février 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PN NW

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire décide de nommer en qualité de nouveau gérant :

Madame Pauline NAUD, née le 27 décembre 1990 à PARTHENAY de nationalité Française, demeurant au 21 avenue de la Renaissance 79400 NANTEUIL.

A compter du 2 février 2026, pour une durée indéterminée.

La gérante déclare accepter ses fonctions et atteste n'être frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par du gérant.

Monsieur Nicolas NAUD

A stylized signature in blue ink, consisting of several horizontal strokes and a final upward stroke.

Madame Pauline NAUD

A cursive signature in blue ink, starting with a large 'P' and ending with a horizontal stroke.